

Le 20 août 2014.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 28 août 2014** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

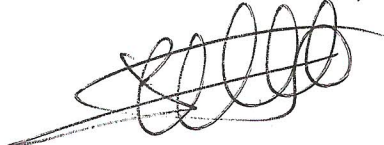
01. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 02/07/2014;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Réforme des grades légaux - modification du statut pécuniaire – retrait;
04. Réforme des grades légaux - modification pécuniaire ;
05. ADL – convention RUR ACTIVE BOX - approbation ;
06. Frais de route du personnel communal – supplément ;
07. « Je cours pour ma forme » - approbation de la convention ;
08. Tir de Ligney – travaux de démolition de la toiture en urgence - ratification;
09. Vérification de l'encaisse du Directeur Financier;
10. Fabrique d'Eglise d'Omal - comptes 2013.

Séance huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.
02. Personnel communal : nomination.

Par le Collège,

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,

